



Classement selon la directive 2006/7/CE

E Excellente qualité	B Bonne qualité	S Qualité suffisante	I Qualité insuffisante
P Insuffisamment de prélèvements		N Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore disponible	

Le nombre situé avant la lettre correspond aux nombres de prélèvements effectués dans l'année.

A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE.

30 - GARD

Commune	Point de prélèvement	Type d'eau	2018
GRAU-DU-ROI (LE)	LE BOUCANET	mer	14E
GRAU-DU-ROI (LE)	POINTE DE L'ESPIGUETTE	mer	14E
GRAU-DU-ROI (LE)	PORT CAMARGUE NORD	mer	14E
GRAU-DU-ROI (LE)	PORT CAMARGUE SUD	mer	14E
GRAU-DU-ROI (LE)	RIVE DROITE	mer	14E
GRAU-DU-ROI (LE)	RIVE GAUCHE	mer	14E